



Rivière Saint-Charles

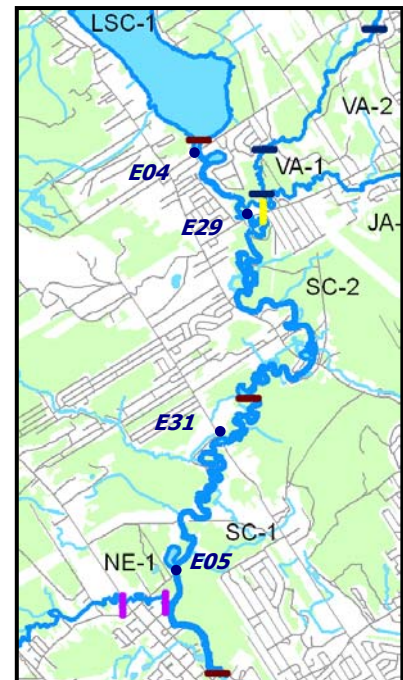
La rivière Saint-Charles est l'effluent du lac Saint-Charles. La prise d'eau qui alimente une grande partie des citoyens de la ville de Québec est positionnée aux abords de ses rives. Son parcours est entièrement situé sur le territoire de la ville de Québec.



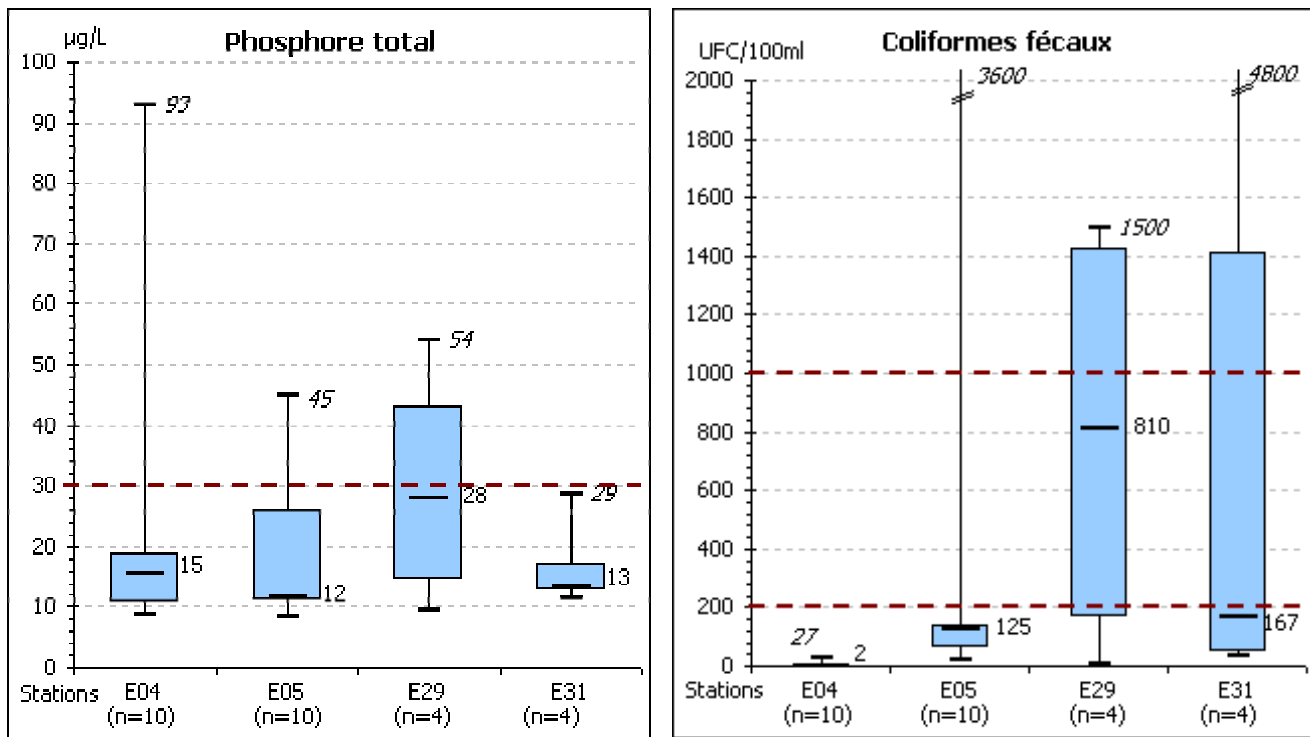
Dans le cadre de l'étude limnologique du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles, la caractérisation des berges de la rivière Saint-Charles a été effectuée de l'exutoire du lac Saint-Charles jusqu'à la prise d'eau. Le tronçon à l'étude fut découpé en deux secteurs (SC-1 & SC-2). Les observations faites sur le terrain démontrent que les berges sont érodées et artificialisées à plusieurs endroits. La moitié nord du secteur 2 (SC-2) est l'endroit où le recul à la base ainsi que l'inclinaison des arbres sont le plus présents sur les deux rives.

La bande de 0-5 m pour les deux rives de l'ensemble de la portion à l'étude est assez naturelle (végétation naturelle > 75 %). Dans la bande de 5-15 m, le pourcentage de matériaux inertes augmente un peu, mais les terres restent majoritairement naturelles (végétation naturelle > 64 %).

Dans le cadre de l'étude, quatre stations ont été positionnées sur le parcours de la rivière Saint-Charles (E04: Pont Delage; E05: Amont de la rivière Nelson; E29: Boul. Jacques-Bédard; E31: Boul. de la Colline). À ces stations, la teneur en azote ^[B1]ne semble pas être un élément problématique étant donné que les concentrations restent assez faibles. Par contre, les stations E04 E05 ainsi que E29 dépassent le critère établi par le MDDEP de 30 µg/L qui vise à diminuer la prolifération des végétaux dans les ruisseaux et rivières. Les valeurs de la qualité bactériologique aux stations E05, E29 et E31 sont supérieures au critère établi pour le contact secondaire et pour



l'alimentation d'usine de production d'eau potable avec traitement complet (1000 UFC/100 ml). En effet, les stations E05, E29 et E31 présentent des valeurs maximales de 3600, 1500 et 4800 UFC/100 ml respectivement au cours de l'été 2007.



Suite aux résultats de l'étude, certaines recommandations peuvent être élaborées afin d'améliorer la qualité du milieu. La rivière Saint-Charles présente des problèmes d'érosion. La renaturalisation des rives à l'aide d'arbustes et d'arbres permettrait de stabiliser les berges. De plus, il serait souhaitable d'élaborer un plan de lutte contre le transport des sédiments qui favoriserait l'intégration de fossés filtrants et de bassins de rétention au réseau urbain ainsi que la diminution de l'imperméabilisation du sol dans le but de réduire les apports en sédiments vers les cours d'eau. Il serait important de continuer les travaux d'échantillonnage et de suivi sur le terrain afin d'identifier les sources de phosphore et l'origine de la pollution bactériologique afin de régler les problèmes à la source.